
DÉCLARATION DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE DU 20 JUILLET 2023

La commission exécutive réunie ce jour réaffirme que FO ne tourne pas la page de la réforme des retraites et continuera à la combattre par tous les moyens. Pour FO, cette réforme injuste, injustifiée et illégitime doit être retirée : pas d'allongement de l'âge légal de départ, pas d'allongement de la durée de cotisation, maintien de tous les régimes ! C'est ce que nous avons réaffirmé le 12 juillet lors de la réunion multilatérale à Matignon.

L'évolution des salaires ne suffit pas à compenser l'inflation. La commission exécutive dénonce la hausse dérisoire du point d'indice de la fonction publique, concédée par le gouvernement, limitée à 1,5% au 1^{er} juillet pour une inflation estimée à plus de 5% en 2023. Elle revendique une hausse à minima à hauteur de l'inflation comme certains secteurs l'ont obtenu, appelle à relancer les négociations dans la fonction publique, les branches et les entreprises, activer les clauses de revoyure pour obtenir de véritables augmentations de salaires et rappelle sa revendication d'une hausse significative du SMIC et le retour à l'échelle mobile des salaires. La commission exécutive rappelle également sa revendication d'une hausse des pensions et des minima sociaux.

La commission exécutive dénonce l'augmentation des prix de l'électricité et son impact sur le pouvoir d'achat des salariés. Le nouvel épisode de canicule que nous connaissons vient nous rappeler l'ampleur et la rapidité du changement climatique qui est en cours. Alors que l'électricité apparaît comme l'énergie qui doit être au cœur de la stratégie de décarbonation et de la transition climatique, le renchérissement de son prix pour les citoyens est une injustice et un non-sens économique, social et environnemental.

La Commission exécutive rappelle qu'outre les prix de l'énergie, les prix de l'alimentation et d'un grand nombre de biens et de services continuent d'entretenir l'inflation et de réduire le pouvoir d'achat.

Pour la Commission exécutive, il faut redonner la place qui est la sienne à la négociation collective et prendre les choses « par le bon bout », c'est-à-dire les questions d'emploi tout au long de la vie, les parcours professionnels, les reconversions, l'emploi des seniors et les retraites progressives.

Dans le cadre de son cahier revendicatif, FO abordera le cycle de négociations qui doit s'ouvrir à la rentrée avec exigence et détermination, qu'il s'agisse de l'agenda social autonome ou des négociations qui s'ouvriront dans le cadre du L1 du Code du travail. FO se positionnera pour faire regagner du terrain au paritarisme, producteur de droits effectifs pour les salariés, et fortement affaibli par les réformes récentes. FO se prononce pour de nouvelles négociations qui ne soient pas dans un cadrage imposé par l'exécutif et qui permettent d'améliorer les droits et garanties conventionnelles des salariés.



A ce titre, FO revendique l'abrogation de loi sur l'assurance chômage qui réduit les droits et l'indemnisation des demandeurs d'emploi et le retour à une véritable gestion et gouvernance paritaire de l'assurance chômage. FO se mobilisera contre tout recul social.

La Commission exécutive s'inquiète des dérives autoritaires de l'Etat, dénoncées notamment par la confédération syndicale internationale dans son rapport du 30 juin 2023 au sujet en particulier du mouvement des retraites. La Commission exécutive rappelle son attachement indéfectible aux libertés démocratiques, individuelles et collectives en particulier le droit de grève et de manifester.

Enfin, la Commission exécutive met en garde contre les politiques d'austérité alors que les signaux envoyés par le gouvernement se multiplient sur la réduction des dépenses, alors même que les services publics sont dans une situation désastreuse. Dès la rentrée, FO reste mobilisée pour faire aboutir ses revendications.

Paris, le 20 juillet 2023